

Compte-rendu de la 4e rencontre du Comité consultatif sur les études de biosurveillance à Rouyn-Noranda

Date et heure : Vendredi 31 janvier 2025, 11 h 00 à 12h 00

Participants	
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	Nadia Campanelli
	Yves Jalbert
	Marie-France Boudreault
	Christian Roy
	Armand Pourashraf
Accompagnateurs du MSSS : Institut national de santé publique du Québec	Jean-Bernard Gamache
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	Marie-Pier Brault
Invités : Direction régionale de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue	Omobola Sobanjo
	Stéphane Bessette
	Élise Ariane Cabirol

Sujets abordés	Discussions et décisions	Suivis
1. Accueil, mot de bienvenue, et objectifs de la rencontre	Présentation à la DSPu AT du mandat du comité consultatif, de sa composition, de ses objectifs et de ses livrables	
2. Présentation ODJ		
3. Discussion sur la planification d'une future étude de biosurveillance	La DSPu AT ne considère pas être en mesure d'assumer la responsabilité d'une telle étude - La DSPu AT a réaffirmé qu'elle dispose déjà des données de bases nécessaires concernant l'état de l'imprégnation de la population - Elle a identifié des conditions préalables à la tenue d'une nouvelle étude de biosurveillance visant à évaluer l'impact et l'efficacité des mesures mises en place et celles-ci ne sont pas rencontrées - La décontamination des sols progresse plus lentement que souhaité - L'échéancier proposé ne laisse pas suffisamment de temps pour le développement et l'implantation des mesures d'ici la réalisation de l'étude Enjeux soulevés par la DSPu AT : - Si une étude devait être réalisée, il serait essentiel d'éviter toute stigmatisation accrue de la ville et du quartier Notre-Dame étant donnée le climat d'anxiété présent en ce moment - Si les conditions étaient réunies pour mener l'étude, un important travail de vulgarisation et de clarification des attentes devrait être réalisé auprès de la population - La DSPu ne dispose pas des ressources nécessaires pour mener cette étude. L'étude devrait être confiée à un organisme neutre et compétent, tel qu'une instance de recherche universitaire - Présentement la DSPu ne perçoit pas de signe positif que le recrutement serait réalisable dans le contexte actuel et doute du respect de l'échéancier - La pertinence d'une nouvelle étude sera sûrement questionnée par le comité éthique qui révisera la demande en regard de l'anxiété dans la population et du besoin de la DSPu	- Le comité consultatif identifiera des acteurs externes neutres pouvant être approchés pour réaliser le devis et l'étude - Une recommandation sera déposée au comité interministériel

Sujets abordés	Discussions et décisions	Suivis
	La DSPu AT est disposée à commenter un devis préparé par un acteur externe et considérera les limites de l'étude selon les commentaires qui auront été retenus. La dernière étude ayant été réalisée sous l'égide d'une enquête de santé publique, les besoins ont été comblés. Toute justification pour recourir à un article de la Loi sur la santé publique en vue d'une nouvelle étude devrait être établie, et une communication adaptée à la population devra être mise en place.	
4. Fin de la rencontre		